

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 29 septembre 2011**

**DCM N° 11-09-29**

**Objet : Mise à disposition d'une parcelle communale rue de Méric.**

**Rapporteur : M. GANDAR, Conseiller Municipal**

Dans le cadre du projet METTIS, un certain nombre de places de stationnement vont être supprimées sur l'emprise foncière de la concession PEUGEOT située rue Pierre Boileau.

Aussi, en compensation de cette suppression, la concession PEUGEOT sollicite de la Ville de Metz la mise à disposition à son profit d'une partie du parking communal situé rue de Méric, desservant les services municipaux implantés 144, Route de Thionville.

Il est donc proposé de louer à la concession PEUGEOT une surface d'environ 574 m<sup>2</sup>, correspondant à 20 places de stationnement, sur la base d'une convention de mise à disposition d'une durée de 20 ans, moyennant une redevance annuelle de 1 500 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** la demande de mise à disposition d'une partie du parking communal situé rue de Méric émanant de la concession Peugeot ;

**VU** le projet de convention de mise à disposition;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

## **DECIDE :**

- de mettre à disposition de la concession Peugeot une parcelle, cadastrée sous :

## Ban de PATROTTE- METZ-NORD Section HK – parcelle n° - m2

correspondant à 20 places de stationnement, pour une durée de 20 ans et moyennant le versement d'une redevance annuelle de 1 500 €

- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Gestion Domaniale et Moyens Généraux

## Commissions : commission Travaux et Domaines, Finances

### Référence nomenclature «ACTES» : 3.3

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33

Absents : 22

Dont excusés : 21

## Décision : ADOPTÉE

Pour : 43

Contre : 0 Abstention : 0